



## **Metropolitan Montreal Basketball Referee Association**

Bienvenue membre associé :

MMBRA est heureux d'accepter votre demande d'adhésion en tant que membre associé, ce qui vous permettra d'arbitrer des matchs pour MMBRA en tant d'arbitre d'origine d'une autre association. Veuillez noter que ce document doit être lu et retourné afin que les deux parties sachent clairement ce qui est attendu dans cette relation.

- Les membres associés obtiendront la permission de leur association d'origine de devenir membre associé de MMBRA.
- Un membre associé verra à ce que son association d'origine et les jeux qu'elle lui a attribués soient prioritaires.
- En tant que membre associé, il ne peut accepter des matchs de MMBRA qu'une fois que les matchs de son association ont été couverts. En aucun cas, un officiel associé ne peut refuser un match de son association d'origine pour accepter un autre match de MMBRA.
- Tous les frais d'adhésion à la CPA et au CBOC, ainsi que les frais de leur propre association d'arbitrage, doivent être versés à leur association d'origine.
- Les frais d'adhésion à MMBRA sont de 75 \$, plus les frais du membre à ajouter à la licence pour se connecter sur la plateforme *ArbiterSports* de MMBRA. Tous les frais seront payés à la fin de l'année.
- Un membre associé doit signer le code de comportement de MMBRA et s'engager à suivre les règles et règlements du Québec.
- Un membre associé doit avoir arbitré un minimum d'une (1) saison dans sa propre association avant de devenir un membre associé de MMBRA.
- Un membre associé ne peut être considéré pour une promotion par MMBRA ou recevoir une évaluation de niveau NOCP à moins d'avoir obtenu la permission de son association d'origine.
- Les membres associés doivent représenter leur association d'origine à tous les championnats provinciaux, camps et événements de la CPA.

**Je \_\_\_\_\_ ai lu les règles d'un membre associé ci-dessus et je les accepte.**

Une fois la demande traitée, les membres associés recevront une copie de l'ensemble des règlements de MMBRA. Il est de la responsabilité des membres de lire le document et les respecter.

